

APAJH INDRE ET LOIRE : RETABLIR DES FAITS !

Depuis le 23 novembre, l'APAJH Indre et Loire a souhaité rester à distance du déferlement médiatique et politique. Beaucoup d'informations mêlant le faux et le vrai ont circulé.

Après le délibéré du procès Münsch-Masset, l'APAJH Indre-et-Loire souhaite rétablir certains faits.

- L'instruction du dossier à l'audience et le jugement mettent en évidence la seule responsabilité de Monsieur Masset, directeur-général de l'association entre 2017 et 2021, en ce qui concerne les détournements de fonds. Aucune faute ou négligence n'est retenue envers les salariés du service comptabilité et les élus associatifs ;
- L'Agence Régionale de Santé, à l'issue de l'audit financier effectué en février 2022, a renouvelé sa confiance à l'association en attirant l'attention du conseil d'administration sur la nécessaire vigilance et le renforcement des procédures de contrôle interne ;
- Les partenaires de l'association (Conseil Départemental, Éducation Nationale et Mairie de Tours) maintiennent leurs engagements ;
- L'APAJH Indre et Loire n'a fait preuve d'aucune complaisance à l'égard des époux Münsch-Masset. L'abus de confiance, dont l'association a été victime, ne saurait s'expliquer par une relation de favoritisme existant entre le couple et des membres du bureau de l'APAJH Indre et Loire. Il est également précisé que ni le président, Monsieur Biringer, ni les membres du conseil d'administration ne connaissent les parents de Madame et Monsieur Münsch-Masset.
- Les recrutements sur le poste de directeur-général ont toujours été effectués dans le strict respect des règles d'impartialité entre les candidats, avec le soutien de la fédération nationale comme cela a été réaffirmé lors de l'audience du tribunal correctionnel du 8 février 2022.

Pour rappel, l'APAJH Indre et Loire intervient auprès de publics fragiles : personnes en situation de handicap, jeunes rencontrant des difficultés sociales, scolaires, ou des troubles de la relation ou du spectre de l'autisme. Les salariés ainsi que les élus ont toujours manifesté leur volonté commune de poursuivre leurs missions en faveur de tous ces publics.